

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le huit avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, Maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

Date de convocation :

28 mars 2019

MENISSIER Martine, VILLE Gérard, VEDANI Lionel WEBER Patrice, BALOURDET Patrice, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Absents : Monsieur GIOVANNI Philippe et madame SOURDET Joëlle.

Nombre de
Conseillers : 10

Présents : 8
Pouvoir : 0
Votants : 8

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

N° 1406/2019

Objet :

Affectation du résultat

En application de l'article de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction M14 (tome II, titre 3, chapitre 5),

Les Conseillers Municipaux, après avoir approuvé le 08 avril 2019 le Compte Administratif 2018, qui présente :

- un excédent de fonctionnement d'un montant de : 158 259.96€
- un déficit d'investissement d'un montant de : 56 339.99€

Constatant que la section d'investissement dudit Compte Administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution positif de : 81 775.05 €

entraînant un besoin net de financement de : 56 339.62 €

Décident sur proposition de Monsieur le Maire d'affecter au budget de l'exercice 2019 le résultat comme suit :

- en diminution des réserves (compte 1068) de la section d'investissement 56 339.62€.

Envoyé en préfecture le 11/04/2019
Reçu en préfecture le 11/04/2019
Affiché le
ID : 051-215101395-20190408-01406-DE

- report en section de fonctionnement (ligne 002 recettes) de la somme de : 101 920.34€

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 11 avril 2019.

Le Maire,

J.ROUSSINET



Envoyé en préfecture le 11/04/2019
Reçu en préfecture le 11/04/2019
Affiché le
ID : 051-215101395-20190408-01406-DE